

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf résiliation dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 NOVEMBRE

LA LOI SUR LES INSTITUTEURS

La Chambre des députés vient de voter la loi sur les traitements des instituteurs telle qu'elle lui a été renvoyée par le Sénat. C'est une loi à double ou à triple face ; mais, sous quelque aspect qu'on la considère, c'est une loi mauvaise.

L'Etat sera désormais seul chargé de payer les traitements des instituteurs et des institutrices primaires. Il emploiera à cette destination les 76 millions qu'il fournit actuellement aux communes sous forme de subvention et les 28 millions produits par les quatre centimes communaux et les quatre centimes départementaux de l'enseignement primaire. En apparence, il n'y a rien de changé pour les contribuables. En réalité, sur leurs quatre centimes, beaucoup de départements trouvaient moyen d'entretenir les bâtiments et le mobilier de leur école normale et les frais de bureau du service. Il leur faudra, ces dépenses restant à leur charge, trouver des ressources nouvelles, et ils s'adresseront naturellement aux contribuables.

En ce qui touche les communes, le supplément de traitement aux instituteurs avait jusqu'ici un caractère facultatif. Il sera désormais obligatoire pour les communes comptant plus de deux mille habitants. C'est en somme une charge nouvelle s'élevant en totalité à dix millions.

Si on fait le compte des augmentations de dépenses qu'entraînera l'application du projet de loi et qu'on y ajoute le coût de la légalisation qui doit être achevée d'ici dix-huit mois, on constate que le budget de l'enseignement sera augmenté de quarante-cinq millions par an. C'est quelque chose, alors que le budget est en déficit.

Que si on considère la loi à un autre point de vue, on aperçoit d'autres conséquences non moins fâcheuses. On a inséré des dispositions fixant pour l'avenir le taux

des traitements à des chiffres beaucoup plus élevés que les chiffres actuels. Mais en même temps, il est dit que le Parlement sera toujours le maître de donner ou de refuser l'argent lors des budgets futurs. C'est-à-dire qu'on laisse espérer aux instituteurs une augmentation, mais que les Chambres pourront toujours, sous prétexte d'insuffisances de ressources, ajourner l'exécution de cet hypothétique engagement.

Pourquoi ce traquenard ? C'est qu'en temps d'élection, les instituteurs peuvent être d'utiles agents et qu'il faut les obliger à l'être. Je voterai le crédit, leur glissera à l'oreille le candidat républicain. On ne le dira pas crûment, mais on le laissera entendre. C'est ainsi qu'une loi consacrée en apparence à l'instruction primaire se trouve être en réalité une loi purement électorale. C'est un vice assez commun aux lois républicaines, mais ce n'en est pas moins un vice. ERNEST BAUDOIN.

L'ENQUÊTE SUR LE 16 MAI

Les auteurs de la proposition Colfavru prétendent que leur rédaction aura l'avantage de permettre à la commission d'enquête de faire remonter ses investigations jusqu'à l'époque du 16 mai. Les républicains cherchant tous les moyens de diversion ne pouvaient, en effet, laisser échapper celui-là. Rien n'est plus commode, lorsqu'on est accusé, que de répondre, selon la formule populaire : « Vous en êtes un autre ! » Cela dispense de se justifier soi-même.

Par malheur, en la circonstance, la diversion est condamnée à échouer misérablement, et cela pour une excellente raison : l'enquête sur le 16 mai est faite depuis longtemps ; personne ne l'ignore, personne non plus n'a oublié par qui et comment elle a été conduite.

Les hommes que l'on attaquait alors n'étaient plus au pouvoir, occupé par leurs adversaires, par leurs ennemis. Non seulement ils ne pouvaient pas compter sur l'indulgence de leurs juges, mais l'impartialité

même leur était refusée. Les républicains, qui les haïssaient, avaient à leur service toute l'administration, tous les fonctionnaires désireux de garder leurs places et craignant d'être révoqués.

On a fouillé dans tous les papiers laissés dans les bureaux des ministères ou dans ceux des préfectures par des agents négligents ou volontairement oublieux. On s'est procuré les chiffres confidentiels — cela n'était pas difficile, au besoin quelques préfets particulièrement compromettants et compromis, cherchant à rentrer en grâce auprès des vainqueurs, les auraient livrés. On a repris une à une toutes les dépêches expédiées pendant quatre mois. On en a fait un choix, qu'on a publié en volumes. On a provoqué la délation par tous les moyens possibles. Et à quoi a-t-on abouti ? A une ridicule flétrissure, exclusivement politique, infligée par les vainqueurs tout-puissants aux vaincus sans défense.

Impossible de trouver la base d'une mise en accusation ; impossible d'alléguer un fait précis permettant de poursuivre un de ces hommes tant détestés, ou simplement de lui réclamer une somme de cent francs prélevés indûment sur les fonds de l'Etat. Le 16 mai ne craint pas l'enquête.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'ENQUÊTE WILSON

La commission d'enquête s'est constituée hier.

M. Desmons, député du Gard, membre de l'extrême gauche, a été élu président par 20 voix sur 24 votants.

M. Leydet, qui avait présidé la commission préparatoire, a été élu vice-président par 13 voix, contre 7 à M. Colfavru ; enfin, M. Jacquemart a été élu secrétaire.

On a procédé ensuite, suivant l'usage, à l'exposé de l'avis des bureaux.

Un fait à signaler, c'est que plusieurs bureaux ont donné mandat à leurs commis-

saires de réclamer la publication des procès-verbaux de la Commission et des dépositions qu'elle recevra.

Le XIX^e Siècle publie la lettre suivante : « Paris, le 7 novembre 1887.

Monsieur le rédacteur, J'apprends à l'instant que les deux lettres que je vous ai adressées et que vous avez bien voulu insérer, ont causé à l'Élysée une indécible émotion, qui se manifeste par les démarches les moins réfléchies.

A la suite de la publication de mes lettres, le directeur d'une maison de banque de la rue de Provence a été mandé d'urgence pour aujourd'hui, à deux heures, à l'Élysée, bien qu'il ne connaisse ni le Président de la République ni M. Wilson.

La lettre de convocation est sur papier à en-tête de la présidence de la République.

Naturellement M. Wilson s'est bien gardé de faire la dépense d'un timbre-poste de quinze centimes. La lettre a été portée par un garde de Paris à cheval.

Sans doute M. Wilson espère rentrer en possession du chèque qu'il a touché en octobre 1885. Ce désir se conçoit, mais il se trompe s'il croit avoir affaire à un nouveau Joubert.

Recevez, etc.

LETRE DE M. WILSON

Voici le texte d'une des lettres de M. Wilson à M^{me} Limouzin :

Madame, M. le Président de la République et moi avons très à cœur la nomination du général Thibaudin au commandement d'un corps d'armée, mais jusqu'à ce jour nos efforts ont été infructueux.

Croyez cependant que nous ne nous laisserons pas décourager.

Recevez, madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

WILSON.

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Il y a ainsi dans la vie de tout homme, même le plus coupable, une minute solennelle où la conscience reprend ses droits.

Cette minute venait de sonner pour Rouget.

Il se releva tout à coup, rempli d'une sorte d'enthousiasme, comme s'il eut voulu tout à la fois remplir un devoir, sauver un prochain et racheter ses fautes, et, saisissant la pioche et élargissant le trou :

— Voilà, s'écria-t-il, une trop belle occasion pour mourir, je ne la laisserai pas échapper !

— Ni moi non plus, reprit Beuregard. Mourir ainsi vaut mieux que de mourir au bagne !

Quelques minutes après, la terre s'éboulait de toutes parts et la caverne, entièrement débouchée, livrait passage à deux hommes qui, tête nue, les vêtements couverts de poussière, s'élançaient vers les rochers, traversaient la foule et arrivaient jusqu'à la jetée en criant de toutes leurs forces :

— A nous, à nous, dans la barque !

Il y eut un long cri dans la foule.

— Bravo ! bravo !

Les marins se précipitèrent pour offrir une barque aux courageux sauveteurs.

— Tiens, s'écria File-à-Voile, c'est Louis Rimbault et Jean Bourdain !

Au même instant, les gendarmes, qui formaient un groupe compact, se retournèrent et l'un d'entre eux poussa un cri :

— C'est Rouget !

Puis, bondissant, il saisit le braconnier à l'épaule au moment où celui-ci se jetait dans une barque détachée par l'Équateur et l'Islandais.

— Au nom de la loi, je vous arrête !

Au même instant, le brigadier de Châteaubriant s'élançait sur Beuregard qu'il venait de reconnaître et le saisissait également.

Tous les gendarmes accoururent pour prêter main-forte à leurs brigadiers.

Louis et Jean se retournèrent ; ils étaient perdus !

Mais la foule, qui avait deviné l'élan de ces deux hommes et leur résolution, firent entendre des cris :

— Laissez-les ! laissez-les !

Ces cris surprirent le vieux Michel au moment où il allait emmener ses prisonniers.

La foule s'entassa, presque menaçante.

Rouget regarda le vieux Michel en suppliant et en joignant les mains.

— Par pitié, s'écria-t-il, laissez-nous aller sauver

cette barque ! Nous mourrons peut-être en mer... Mais c'est ce que nous voulons !

Au même instant, un personnage décoré de la Légion-d'Honneur s'avança vers le brigadier :

— Puisque ces hommes ne demandent qu'à mourir pour sauver les naufragés, lui dit-il, que vous importe ? Laissez-les aller, vous les retrouverez après.

Beuregard insista dans le même sens auprès de Lutscher.

— Je vous promets, lui affirma-t-il, que si nous en revenons, nous vous livrerons entre vos mains.

La situation devenait aiguë, et la foule, anxieuse, exaspérée, faisait masse sur le port et sur la jetée.

Le vieux Michel jeta un coup d'œil à son collègue.

— Après tout, murmura-t-il, nous ne craignons rien, ils ne peuvent plus nous échapper ?

— Sans doute.

Le brigadier lâcha prise.

— Allez donc ! cria-t-il.

La foule éclata en bravos.

Un instant après, Rouget et Beuregard, ramant de conserve, sortaient du port sur une légère barque, nommée la Mouette, à l'arrière de laquelle ils avaient placé une corde qui se déroulait à mesure, et dont l'extrémité avait été attachée sur la jetée par File-à-Voile, l'Islandais, l'Équateur et Canada.

Sitôt que la petite embarcation fut en pleine mer, elle fut, elle aussi, saisie et ballottée par les vagues, et les marins déclarèrent qu'il n'y avait aucun espoir de salut.

La foule, redevenue silencieuse, s'était rangée derrière le brigadier.

Cependant, Rouget et Beuregard, armés de solides avirons, tenaient tête à l'orage, dirigeaient habilement leur barque et, peu à peu, gagnaient du terrain.

— Ils avancent, murmuraient-ils, ils avancent !

— Ce sont de braves gens, tout de même, disait Lutscher à l'oreille du vieux Michel.

Celui-ci ne répondit rien, mais ses yeux suivaient attentivement le développement du drame.

A cet instant, le bateau en péril, ayant été tourné bout pour bout par une vague et presque renversé, on put lire à son arrière le nom qu'il portait :

— C'est le Saint-Charlemagne, de Pornic, s'écria File-à-Voile.

— Il était hier au port, avec son patron Julien Kyriole.

— Comment Kyriole a-t-il pu se risquer en mer par un temps pareil ?

— C'est un jeune imprudent qui ne connaît pas le danger et qui a dû risquer le passage pour une forte somme.

Le Saint-Charlemagne approchait de la côte ;

L'AFFAIRE CAFFAREL-LIMOUZIN

Plusieurs témoins déclarent avoir remis de l'argent au général d'Andlau.

M. Bouché, inspecteur général de l'Intendance en retraite, témoin à décharge, fait un grand éloge du général Caffarel qu'il connaît depuis la bataille de Magenta; il atteste ses qualités militaires, son honnêteté, et déclare illégale la décision qui l'empêche de porter sa croix.

Cette déposition émeut l'auditoire.

Un incident survient au sujet des lettres adressées par M. Wilson à M^{me} Limouzin. Ces lettres sont datées de 1884.

M. Galet, papetier, fournisseur de la Chambre des députés, questionné par l'avocat Habert, déclare que le papier de ces lettres porte une marque de fabrique indiquant que ce papier a été fabriqué en 1885; antérieurement son papier portait une autre marque; suivant lui, ces lettres seraient antédiluviennes.

M^{me} Limouzin affirme que les lettres produites ne sont pas celles qu'elle a reçues; il y a eu une substitution. (Vive émotion.)

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, le substitut continue son réquisitoire.

A PROPOS DE L'AFFAIRE CAFFAREL

Nous lisons dans l'*Intransigeant*, sous la signature de M. Henri Rochefort :

« Pourquoi a-t-on arrêté le général Caffarel ? Parce que, n'ayant jamais pu faire décorer personne, il lui était impossible de dénoncer qui que ce soit. Pourquoi a-t-on laissé fuir le général d'Andlau ? Parce qu'ayant fait décorer pas mal de gens, moyennant finances, il aurait naturellement dénoncé ses complices, et que ni le ministère, ni l'*Elysée*, ne voulaient qu'ils fussent connus.

» Le procès Caffarel est d'ailleurs remarquable par le soin que prennent les accusés, les témoins, le président et l'avocat général de ne pas prononcer le saint nom de Wilson.

» Mais cette cause, qui restera célèbre, donne encore lieu à d'autres remarques. Ainsi on a traduit devant les tribunaux plusieurs de ceux qui n'avaient jamais pu faire décorer personne, et pas un de ceux qui étaient arrivés à faire décorer quelqu'un; car on eût été alors obligé de faire asseoir sur les bancs le décoré en même temps que le décorateur, la corruption des fonctionnaires constituant un délit qu'il faut être au moins deux pour commettre.

Nous lisons dans le *Paris*, sous la signature de M. Charles Laurent :

« C'est aujourd'hui que les élèves de M. Wilson comparaissent devant les juges. Leur professeur bénéficie encore d'un sursis.

» Mercredi, quand la douzième chambre correctionnelle, je veux dire la Chambre des députés, nommera dans ses bureaux les vingt-deux membres de la Commission d'enquête, l'ex-général Caffarel aura déjà payé de la perte de sa croix de commandeur, de sa révocation comme membre de l'état-major

général, de sa mise d'office à la retraite comme soldat et peut-être même de quelques mois de prison comme simple citoyen, la faute d'avoir suivi, sans être domicilié à l'*Elysée*, les errements de CEUX que la France y entretient.

» M^{me} Limouzin et Ratazzi auront déjà signé leur recours en grâce, en femmes sûres d'obtenir la remise de leurs peines, ou tout au moins une réduction, qu'elles ont noblement gagnée dans le cabinet du juge d'instruction.

» Il ne restera plus, en présence de ceux qui valent une France honorée, un gouvernement intègre et une République propre, il ne restera plus que M. Wilson, flanqué de ses protecteurs officiels ou cachés, M. Wilson, debout sur le seuil du faubourg Saint-Honoré, dans l'attitude d'un homme qui nargue la justice et qui attend avec impatience le moment opportun pour reprendre ses affaires, aujourd'hui dans le marasme.

LES DISPARUS

On pourrait, dit le *Moniteur*, ajouter au récit du procès Caffarel destiné à prendre place, selon toute apparence, dans les Causes célèbres, une liste de personnages que l'on appellerait : les disparus. Où est, par exemple, cet Aubanel qui avait révélé le plan de mobilisation ? On nous répond qu'Aubanel est en fuite, qu'Aubanel est introuvable. Mais où est Bouillon, qui a dénoncé le premier les relations existant entre le général Caffarel et M^{me} Limouzin ? M. Bouillon est-il donc en fuite, lui aussi ? Toujours est-il qu'il n'a pas été cité. Il avait écrit sa dénonciation sous les yeux de M^{me} Bouillon : celle-ci n'a pas été citée d'avantage. Et M. Wilson ? pourquoi n'a-t-il pas été cité, au moins comme témoin ? Pourquoi ? Est-ce que la citation en justice serait comme ces grilles que l'on place à la queue des étangs et qui laissent passer certains poissons en arrêtant les autres ?

Avant-hier, à l'enterrement du citoyen Pottier, ancien membre de la Commune, un député, M. Clovis Hugues, a failli être arrêté; un conseiller municipal, M. Joffrin, a été mené au poste; un autre, M. Vaillant, a été souffleté, tout cela à propos de l'exhibition d'un drapeau rouge. Les charges opérées par les agents de police étaient commandées par M. Honorat, le filleul et le protégé de M. Caubet, chef de la police municipale.

On a relaxé un individu qui avait suivi le convoi de Pottier en curieux, et qui, pris dans la bagarre pour un agent en bourgeois, par les manifestants, a été frappé d'un coup de couteau à la tête; la blessure est très grave.

MM. Joffrin et Daumas, conseillers municipaux, et autres révolutionnaires arrêtés dans la bagarre, ont été relâchés dans la soirée.

NOUVELLE STATUE DE VOLTAIRE

Le besoin d'une nouvelle statue de Voltaire se faisait sentir, paraît-il. On a inau-

guré cette statue dimanche en présence d'illustres inconnus.

Un professeur de rhétorique, M. Dupré, dérogeant à la réserve ordinaire du personnel enseignant du lycée Fontanes, a loué Voltaire « jeune » et s'est livré à une indécente apologie de son ennemi tour à tour hypocrite et cynique de l'Eglise et de la Patrie. Puis un jeune acteur de la Comédie-Française a débité une méchante cantate dans laquelle M. Jean Rameau, mieux inspiré d'habitude, a appelé l'insulteur de Jeanne d'Arc « poète de France », et après avoir dit que Voltaire « portait dix siècles dans ses moelles », ce qui doit être lourd, l'a glorifié durant huit strophes, d'où le blasphème n'est pas absent ! Huit strophes, c'est long à citer; contentons-nous d'en reproduire une :

Voltaire acclamé par tout l'univers,
Et pour qui Berlin se mettait en fête
Au temps où la Prusse avait à sa tête
Un roi de bon ton qui faisait des vers !

Voltaire loué à côté de Frédéric de Prusse, c'est de l'équité, mais est-ce un titre d'honneur pour Voltaire, dont le conseiller municipal Daumas avait fait sans rire un autonomiste, que l'hommage de « Berlin se mettant en fête » !

MORT DU GÉNÉRAL DE COURCY

Tout ce que le Tonkin a touché meurt. Par lui l'armée vient de perdre encore un de ses officiers généraux les plus distingués.

Le général de Courcy, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire, est mort l'avant-dernière nuit, à l'âge de soixante ans, après une agonie de trois mois; les fièvres d'Hanoi l'avaient abattu; une pneumonie purulente l'a enlevé après d'horribles souffrances que n'ont pu apaiser les soins les plus affectueux de M^{me} de Courcy, de son fils et de son beau-frère, le comte Aimery de Goyon.

Le général était rentré en France, il y a un peu plus d'un an, après avoir fait faire un réel progrès à nos conquêtes d'Indo-Chine. Choisi, sur sa demande, pour commander nos troupes du Tonkin, lui cinquième en moins de deux années, il avait fait preuve des plus sérieuses qualités de général en chef dans cette campagne hérissée d'obstacles, où le climat, les marches accablantes, les maladies, les difficultés de pourvoir aux subsistances de l'armée étaient un bien autre souci que la poursuite de l'ennemi. Il avait dirigé les opérations militaires avec autant d'intelligence que de succès, et tout le monde avait reconnu ses grandes capacités.

Mais sa mission était double, et le diplomate fut plus critiqué que le soldat par les hommes politiques des temps présents : de là des déceptions sans nombre qui vinrent augmenter les dangers de la maladie et qui entraînèrent son retour à Paris.

Le général rentra découragé, exténué, discuté, amoindri, mais silencieux et ne se plaignant à personne des injustices dont il souffrait.

Depuis, le gouvernement avait chargé M. de Courcy d'une mission confidentielle dans l'Est.

Cette sorte de réparation morale était bien due au courageux soldat dont on avait contesté un moment les services. Mais cette consolation fut de courte durée.

Dans les dernières heures de ses souffrances, le général se voyait commandant en chef de nos armées, reprenant l'Alsace aux Allemands; c'est cette pensée qui est venue atténuer, dans son délire, les horreurs de sa longue agonie.

Le rêve et la mort d'un vrai soldat !

ÉTRANGER

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE BAZAINE

Madrid, 8 novembre.

Le tribunal a qualifié le crime commis par Hillairaud de tentative d'assassinat et a condamné le prévenu à huit ans de travaux forcés.

Le défenseur d'Hillairaud va interjeter appel devant la cour suprême.

On ne doute pas que le tribunal d'appel ne casse ce jugement exorbitant.

Le cinquantenaire du duc de Cambridge

Jeudi dernier, et à l'occasion de sa cinquantième année de service dans l'armée anglaise, le duc de Cambridge a reçu de nombreux télégrammes et lettres de félicitations provenant de toutes les parties du monde. Le soir, un grand banquet, auquel assistait le prince de Galles, a eu lieu à l'*United Service Club*.

Cousin de la reine Victoria, le prince George-Frédéric-Guillaume-Charles, né à Londres, le 26 mars 1819, est duc de Cambridge, comte de Tipperary, baron de Culloden, feld-maréchal, commandant en chef de l'armée anglaise, colonel des grenadiers de la garde et du 20^e régiment d'infanterie du Bengale.

En 1838, le duc de Cambridge faisait partie de l'état-major à Gibraltar; il fut ensuite nommé lieutenant-colonel au 8^e hussards, puis passa au 17^e lanciers. Pendant deux ans, il servit dans les îles Ionniennes en qualité de colonel d'état-major. Promu major-général en 1845, il commanda le district de Dublin. Il fut ensuite inspecteur général de cavalerie de 1852 à 1854. Lors de la guerre d'Orient, le prince eut le commandement de la première division, composée des gardes à pied et de highlanders. Promu lieutenant-général en juin 1854, le duc de Cambridge commanda une division de l'armée anglaise à la bataille de l'Alma; il fut aussi à Balacklava et à Inkermann.

Dans cette bataille, où les Français sauvèrent l'Anglais d'une défaite certaine, le futur commandant en chef eut un cheval tué sous lui. Tombé malade peu de temps après, le duc de Cambridge dut rentrer en Angleterre, où il reçut un brillant accueil.

En juillet 1856, lorsque lord Hardinge donna sa démission, le duc de Cambridge fut nommé commandant en chef de l'armée anglaise, et, en 1862, le prince était nommé feld-maréchal.

Telle est la carrière de celui qui, depuis trente ans, est commandant en chef de l'armée britannique, et cette continuité dans le commandement n'a pas été sans être très-favorable aux progrès de l'armée anglaise.

Toutefois, si on en croit certains bruits, le duc de Cambridge aurait l'intention de donner sa démission, et le nouveau commandant de l'armée anglaise serait le duc de Connaught, l'un des fils de la reine Victoria.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 novembre.

Le marché de nos rentes est lourd, les transactions sont presque nulles : 3 0/0, 81.65; 4 1/2 0/0, 107.37.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,382. Les diverses obligations conservent leur bonne tenue et donnent lieu à des transactions suivies.

La Société Générale se tient très-ferme à 451.25. Peu de transactions à terme, les opérations sur ce titre ayant lieu surtout sur le marché du comptant.

Les Dépôts et Comptes courants viennent de détacher leur coupon semestriel de 7.50 et reculent à 602.50.

La Foncière-Vie constitue en faveur des personnes qui n'ont pas de retraite en perspective des rentes viagères au taux le plus minime. Ainsi, à l'âge de 30 ans, une rente viagère de 1,500 fr.

(A suivre.)

encore quelques minutes et il allait être brisé sur les écueils.

On entendit alors les cris des malheureux qui le montaient.

— A nous, à nous, au secours !

C'était un spectacle déchirant. Sur le quai, plusieurs femmes s'étaient mises à genoux et priaient de tout leur cœur, sans oser lever les yeux vers la mer.

Rouget et Beauregard redoublaient d'efforts. Leurs mains étaient crispées sur leurs rames et on les voyait se courber et se relever en cadence pour vaincre les flots.

Tout à coup, Jean Beauregard poussa un cri d'angoisse qui domina la tempête et fut entendu jusqu'à la rive.

Dans ces deux femmes qui se tenaient à l'avant du *Saint-Charlemagne*, il venait de reconnaître sa mère et sa fiancée.

Sa mère et sa fiancée qui venaient au-devant de lui !

Sa mère et sa fiancée, qui avaient risqué leur vie pour le sauver !

Toutes ces pensées affluèrent en une seconde à son cerveau et, bondissant de nouveau sur son aviron qu'il mania comme une plume :

— C'est ma mère et Françoise, dit-il à Rouget.

— C'est aussi le Potard, reprit celui-ci. Je l'ai reconnu.

— Sauvons-les !

— Oui, sauvons-les, ou mourons !

Aussitôt, sans dire un mot de plus, les deux forçats, sentant décupler leurs forces, firent voler la *Mouette* sur la crête des flots.

On eut dit un oiseau de mer, l'oiseau des tempêtes, défiant l'ouragan.

Françoise, de son côté, et Jeanne Beauregard avaient reconnu leur fiancé et leur fils; le Potard et Fauchoux avaient aperçu Rouget.

Quelques mètres les séparaient à peine.

Sur la plage et sur le port, l'émotion était extrême.

Tout à coup, une vague énorme saisit de travers le *Saint-Charlemagne* et le jeta vers la *Mouette*. Les deux bateaux se heurtèrent de côté. Il y eut un cri simultané sur le *Saint-Charlemagne*, sur le canot et sur le rivage.

Cette minute fut décisive.

Beauregard bondit, tenant la corde, et en un clin d'œil l'attacha aux débris du mât.

Puis il se releva et cria :

— Hâlez, vite !

Tous les marins, à l'extrémité de la jetée, poussèrent des cris de joie; il y en eut qui lancèrent leurs chapeaux en l'air :

— Victoire ! victoire ! Ils sont sauvés !

On s'apprêta aussitôt à hâler le *Saint-Charlemagne* jusqu'au port, en l'écartant des rochers.

Les gendarmes eux-mêmes, le vieux Michel et Lutscher en tête, s'élançèrent pour prendre part à la manœuvre.

La foule battit des mains.

Les mastelots acclamaient les noms de Louis Roubault et de Jean Bourdain.

Mais, à bord du *Saint-Charlemagne*, une scène navrante avait lieu.

Avant même d'avoir embrassé sa mère, avant d'avoir pu saisir la main que, dans l'élan de sa reconnaissance, Françoise lui tendait, avant d'avoir vu le Potard et Fauchoux, Jean Beauregard avait jeté les yeux autour de lui et tout à coup s'était écrié d'une voix terrible :

— Où est Rouget ?

Hélas ! Rouget avait disparu !

Cette vague énorme, qui avait jeté Jean sur le *Saint-Charlemagne*, avait saisi de travers le brancardier au moment où il s'élançait, lui aussi, et l'avait renversé en arrière sur le canot qui coulait à pic.

Rouget s'était à peu près évanoui et n'avait pu appeler au secours.

D'un bond, Beauregard s'élança à l'avant, où il se tint debout malgré la tempête, en faisant des signaux désespérés aux marins du port.

— Attendez... attendez !

Les marins suspendirent la manœuvre.

payable à partir de 55 ans jusqu'au jour du décès, ne coûtera qu'une cotisation annuelle de 361 fr. 35, soit moins d'un franc par jour.

Les capitalistes accueillent avec un faveur marquée l'émission des 49,700 obligations du Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé. Les valeurs de la République argentine sont très recherchées non seulement en Angleterre, mais encore dans tous les pays en relations d'affaires avec les Etats-Unis de l'Amérique du Sud. On voit donc avec plaisir la présence sur le marché français d'une affaire qui s'annonce comme particulièrement avantageuse. L'obligation émise à 455 fr. rapporte par an 30 fr. 24 net d'impôt, intérêt garanti par le gouvernement de Santa-Fé. C'est un placement de 6.70 0/0. On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont un bon mouvement d'affaires.

L'action de Panama recule à 328.75 sous les ventes à découvert d'une spéculation de mauvais aloi qui a fait courir le bruit, faux d'ailleurs, du non paiement du coupon de janvier. Nos chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA PELISSE

L'ombre de Murat a dû tressaillir dans sa tombe et la cavalerie légère nage dans la joie. La pelisse est rétablie pour les hussards et les chasseurs.

Aussi bien, le triomphe du dolman, son frère légitime, avait été trop complet, trop universel. Maintenant que tous nos officiers, fantassins comme artilleurs, en sont pourvus, maintenant qu'une école, chaque jour plus nombreuse, poursuit la substitution du casque au shako dans toute l'armée, le besoin de distinguer au moins les hussards et les chasseurs d'avec les dragons apparaît à tous les yeux.

Vive donc la pelisse! Nous la reverrons avant peu flotter aux épaules des cavaliers, une élégante cordelière la nouant autour du cou.

Cette cordelière sera-t-elle d'or ou de soie? Et quelle sera la couleur de la pelisse elle-même? Aura-t-elle son collet et ses manches garnis de fourrure lisse ou bien de moutonneux astrakan? Autant de questions bien faites pour passionner les gens.

Mais il faut attendre! Car si, après trente ans d'éclipse, la réhabilitation de la pelisse est chose décidée, le Bulletin officiel du ministère de la guerre n'a pas décrit le type adopté pour ce gracieux effet.

Il sera intéressant de noter le surcroît d'engagés volontaires que le rétablissement de la pelisse va attirer dans les chasseurs et les hussards.

Avis aux statisticiens!

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

M. Planteau, Jacques, élève du Collège de Saumur, vient de subir avec succès les épreuves du concours pour l'emploi d'élève mécanicien des équipages de la flotte.

APPEL DES RÉSERVISTES EN JANVIER ET MARS 1888

En vue d'initier au maniement du fusil de 8^m les réservistes exercés qui appartiennent aux corps d'infanterie désignés pour assurer la protection de la mobilisation et qui doivent accomplir une période d'instruction en 1888, le ministre a décidé que les réservistes de ces catégories affectés au bataillon de Saumur se rendront à la mer!

— Regardez!... Regardez!...

Au même instant, on vit Beauregard s'élançant de l'avant et plonger vers le nord.

De grands cris firent de nouveau pousser sur la rive:

— Que fait-il?... Il est perdu.

L'anxiété redevint extrême pendant quelques minutes.

Dans le *Saint-Charlemagne*, les passagers et le jeune marin étaient penchés à tribord et savaient un drame que l'on ne pouvait deviner de la rive.

Sur la côte, toutes les poitrines étaient haletantes.

Tout à coup, on vit un autre homme se jeter à l'eau, à l'arrière du bateau.

C'était le patron, Julien Kyriole, qui allait aider Beauregard.

— Encore un! murmura Lutscher. Ils vont tous y rester!

Théâtre-Français et qui fait, maintenant, partie du répertoire.

Les autres rôles de cette délicate comédie seront interprétés par des artistes choisis parmi les premiers sujets des théâtres parisiens: M^{lle} E. Fleur (de l'Odéon), M. J. Depay (du Gymnase), M. Hattier (de l'Odéon), M. Galabert (du Vaudeville), M. Gauley (de l'Odéon).

La représentation sera terminée par *La Joie fait peur*, la charmante pièce de M^{me} Emile de Girardin, dont voici la distribution:

M^{me} Desaubiers, M^{me} Favart; — Noël, M. Galabert; — Adrien, M. J. Liverani (de l'Odéon); — Octave, M. Gauley; — Blanche, M^{lle} E. Castelli (du Vaudeville); — Mathilde, M^{lle} E. Fleur.

Entre les deux pièces, M. Jacques Liverani (notre compatriote) dira *Le Drapeau*, de Jules Legoux.

Cette représentation sera certainement une des plus belles de la saison. Nul doute que le public ne fasse bon accueil à l'excellente sociétaire de la Comédie-Française et à son brillant entourage.

CONCERTS POPULAIRES

L'Association artistique d'Angers donnera, dimanche prochain, au Cirque, un *Grand Festival en l'honneur de Mozart*.

Ce concert, dans lequel la partie vocale tiendra une large place, promet d'être l'un des plus intéressants de l'année.

M^{me} Boidin-Puisais et M. Jean Delvoye, baryton du Grand-Théâtre d'Angers, prêteront leur concours à cette solennité artistique.

Nous publierons le programme.

GOUNOD A ANGERS

On annonce que l'illustre compositeur Gounod viendra diriger prochainement à Angers un Festival donné en son honneur par l'Association artistique.

DÉRAILLEMENT EN GARE D'ANGERS

Le train de Paris-Le-Mans, qui arrive à Angers à 4 h. 04 du matin, a déraillé hier en entrant en gare, auprès du pont de la rue de Bressac. A cet endroit, il y a une courbe prononcée pour passer d'une voie sur l'autre, la locomotive a quitté la ligne et est venue butter contre l'angle de l'appontement en bois où se fait le contrôle d'arrivée. Elle a été à demi renversée sur le flanc, avec le tender et le fourgon de bagages. Les wagons n'ont pas bougé. Nous n'avons pas appris qu'il y ait eu aucune blessure, tout se réduit à une émotion bien légitime, à quelques confusions et à des dégâts matériels. Le service ordinaire des trains n'a pas été entravé, la voie de départ vers Paris restant complètement libre.

TERRIBLE ACCIDENT

Lundi soir, dit le *Ralliement*, un jeune soldat, venant rejoindre son corps, se trouvait dans le train de Nantes qui arrive à Angers vers huit heures. A peu de distance de la Pointe, il commit l'imprudence d'ouvrir la portière du wagon. Tout à coup, au passage du train sous une passerelle, la portière fut chassée brusquement et le malheureux, précipité sur la voie, eut le crâne broyé. La mort a été instantanée.

Le cadavre a été transporté à la gare Saint-Laud, et l'autorité militaire a pris les mesures nécessaires pour l'inhumation.

Saint-Charlemagne, entraînant après eux un corps inerte qu'ils trouvèrent dans le bateau.

C'était le corps de Rouget.

Aussitôt Kyriole fit de nouveau signe à File-à-Voile, et quelques instants après le *Saint-Charlemagne* désarmé, à moitié brisé, entra dans le port et s'arrêtait à la jetée.

— A nous, maintenant, murmura le vieux Michel à l'oreille de Lutscher; prenons garde qu'ils ne nous échappent!

Et avant même que Lutscher eût pu l'arrêter, il avait sauté dans la barque et levé la main:

— Au nom de la loi, je vous arrête!...

La parole expira sur ses lèvres.

Il ne put achever et demeura muet.

Au fond de la barque était étendu Louis Rouget, les yeux éteints, la bouche entr'ouverte, pâle comme un mort, et autour de lui, pleurant et se désolant, se tenaient Jean Beauregard, Eugène Carrou, Pierre Faucheur et Kyriole.

FAITS DIVERS

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, *l'Abbé Constantin* est aussi couru par le public des malinées que par le public du soir.

Le Gymnase, à la première matinée, qui a eu lieu dimanche, a refusé plus de cinq cents personnes.

L'effet de la pièce a été énorme.

Malgré le service de la troisième et la suppression des strapontins — qui cause à elle seule une diminution de près de 700 francs par représentation — *l'Abbé Constantin* a produit dimanche, dans sa journée, une recette totale de 42,160 francs.

Parmi les spectateurs, beaucoup de jeunes filles, beaucoup de Saint-Cyriens.

M. Ludovic Halévy a assisté à une partie de la représentation. Il a chaudement félicité tous les artistes.

**

LA 500^e DE FAUST A L'OPERA

Extrait du *Figaro*:

« Dès huit heures, la salle est comble. Une salle des grands jours. Pas une loge inoccupée. Pas un de ces trous noirs qui donnent aux artistes en scène la troublante sensation du vide. On veut être là quand Gounod fera son entrée.

» Il entre. Un frémissement électrique court de l'orchestre au cintre. Tout le monde est debout. Une immense acclamation sort de deux mille poitrines. Les hommes agitent leurs chapeaux, les femmes brisent leurs éventails. Cela dure cinq minutes, cinq minutes bien douces au Maître qui, le front courbé, l'œil humide, semble écrasé sous l'avalanche.

» Enfin, il s'assied, vaincu par l'émotion. Il tire de son écrin de velours rouge le bâton d'ivoire incrusté d'or, hommage de MM. Ritt et Gailhard. Et l'orchestre prélude. On devine, dès les premières mesures, qu'il a senti son maître. L'exécution, d'un bout à l'autre, est un enchantement.

» Mais voici l'autre héros de la soirée, le docteur Faust.

» Quel chemin parcouru par M. Jean de Reszke depuis sa brillante création de Rodrigue!

» Chaque étape de sa carrière est un triomphe: après le *Cid*, l'*Africaine*, après l'*Africaine*, le *Prophète*; aujourd'hui Faust; demain, Bussy... C'est le seul ténor qui, depuis Mario, ait, sur notre première scène lyrique, conquis les suffrages des femmes; c'est le seul qui, par son talent et sa bonne mine, ait fait sortir les premières loges de leur indifférente torpeur.

» Rappelé frénétiquement après le premier acte, après l'air: *Salut, demeure chaste et pure*, la pierre de touche, il s'est vu l'objet d'une de ces ovations qui font époque dans la vie d'un artiste. Il n'y avait qu'une voix dans la salle: C'est le Faust rêvé?

» Le public, en veine d'enthousiasme, a fait aussi la part belle à M^{me} Escalaïs, à MM. Edouard de Reszke et Melchissédec, et même aux chœurs, que la présence de Gounod au pupitre semblait avoir électrisés.

» Le rideau baissé, ce n'étaient qu'embrassades sur le théâtre. Je n'oublierai jamais, pour ma part, le spectacle des deux maîtres de l'art musical français se donnant l'accolade fraternelle, de Gounod pleurant dans les bras d'Ambroise Thomas.

Le *Figaro* espère revoir encore Gounod au pupitre, en chair et en os, le soir de la *millième de Faust*. Les ordres, de ce ton déterminé qui lui était familier dans les grandes circonstances:

— Qu'on emporte Rouget à l'auberge, dit-il, il reviendra peut-être à la vie.

Aussitôt les matelots et les gendarmes s'élançèrent, saisirent Rouget, les uns par les pieds, les autres par la tête et l'enlevèrent sur le quai.

Jean Beauregard suivit le funèbre cortège sans prendre garde aux mains qui de toutes parts étaient tendues vers lui, ni aux acclamations dont il était l'objet.

Derrière lui venait le Potard et Faucheur, accompagnant Jeanne Beauregard et Françoise Dugast, et après eux toute la foule qui amplifia la place et s'arrêta devant le *Jeune Marsouin*, où l'on avait déposé le corps du forçat.

Cependant, Rouget-la-Braconnier n'était pas encore mort.

Après une demi-heure de frictions énergiques, il remua légèrement les lèvres et entr'ouvrit les

de l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché Noir.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERTAIN DE BANQUE

ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

LEÇONS DE FRANÇAIS, D'ANGLAIS ET DE PIANO

M^{lle} FISCHER, brevetée du degré supérieur pour les langues française et anglaise, 49, rue d'Orléans.

AVIS

COMPAGNIE DU SOLEIL

Assurances à primes fixes contre l'Incendie

Autorisée par ordonnance du 16 décembre 1829, transformée en Société anonyme libre par délibération des Assemblées Générales des 10 et 19 juin 1880.

Rue de Châteaudun, n° 44, à Paris.

CAPITAL SOCIAL: SIX MILLIONS,

Divisé en 12,000 actions de cinq cents francs, entièrement libérées.

Par décision du Conseil d'administration, et sur la demande de M. GROBBOIS (AMAND-PIERRE), représentant actuel de la Compagnie à Saumur, M. MARTINEAU (JEAN-BAPTISTE-HENRI) a été nommé à la même fonction, comme co-associé de M. GROBBOIS.

Constituée en 1829, la Compagnie du Soleil dispose aujourd'hui, au moyen de son capital social de Six Millions entièrement versés, de son fonds de prévoyance de Six Millions complètement réalisés, de ses réserves et de ses primes annuelles, d'un capital de garantie de plus de Soixante-quatorze Millions de francs.

Les bureaux de l'Agence sont établis, à Saumur (Maine-et-Loire), rue des Basses-Perrières, 14.

M. DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — prévient les amateurs de *Choucroute* qu'il doit en recevoir de Strasbourg vers le 25 courant.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 10 novembre,

Carmen, opéra-comique en 4 actes, de G. Bizet.

Samedi 12 novembre,

Mignon, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Ambroise Thomas.

Dimanche 13 novembre,

MATINÉE A 1 HEURE 1/2

Le Fils de Porthos, grand drame en 14 tableaux.

LE SOIR

Le Nocturne, opéra-comique en 1 acte, de M. de Falla.

Le Potard, aussi pâle que son ami et retenant avec peine ses sanglots:

— Il mourra libre, au moins!

Beauregard se désolait.

— Que n'ai-je pu le sauver plus tôt! Je lui devais la vie!

Le Potard lui serra la main silencieusement.

— Vous avez fait tout ce que vous pouviez.

A cet instant, les yeux mourants de Rouget se tournèrent avec fixité vers le brigadier de Durtal, qui commençait à être gagné par une émotion profonde.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

DU 10 NOVEMBRE 1887.

Rente 3 0/0.	80 90
Rente 3 0/0 amortissable.	83 50
Rente 4 1/2.	101 40
Rente 4 1/2 (nouvelle).	106 95
Obligations du Trésor.	311 **

BELLE JARDINIÈRE

ANGERS — PLACE DU RALLIEMENT — ANGERS

Maison principale : PARIS, 2, rue du Pont-Neuf, PARIS

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER

Mise en Vente de toutes les Nouveautés de la Saison

PANTALONS pour hommes, 9,50, 15, 25 et au-dessus.
COSTUMES COMPLETS pour hommes, 35, 45, 60 et au-dessus.
Choix considérable de COSTUMES pour enfants, 14, 20, 30 et au-dessus.

COSTUMES COMPLETS habillés, 55, 65, 75 et au-dessus.
PARDESSUS NOUVEAUTÉ, très soignés, 35, 55, 65 et au-dessus.
PARDESSUS pour enfants, 15, 20, 25, 30 et au-dessus.

Bonneterie, Chemises, Gants, Lingerie, Cravates, Chapellerie, Chaussures, Parapluies, Articles de Voyage, Couvertures, etc., etc.

LIVRÉES, VÊTEMENTS ECCLESIASTIQUES
RAYON SPÉCIAL DE DRAPERIES POUR VÊTEMENTS SUR MESURE

FOURRURES

PEAUX DE CHÈVRES

Envoi franco contre remboursement au-dessus de 25 francs.

La Belle Jardinière n'a pas de succursale à Saumur.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIBAUT.

Par ordre de M. le juge-commissaire, MM. les créanciers de la faillite du sieur Gibaut, marchand de cuirs à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, ou admises par provision, sont convoqués à se réunir le vendredi 18 novembre 1887, à 9 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(782) Le Greffier, GAUTHIER.

Étude de M. HENRI-ERNEST ARDOUIN, avoué, demeurant à Bressuire, rue Duguesclin, 27 ;

Étude de M. MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, notaire, demeurant à Paris, rue des Pyramides, 14 ;

Étude de M. GIBULES, avoué, demeurant à Paris, rue d'Alger, 6.

A VENDRE

Sur licitation.

Le Jeudi 24 novembre 1887, heure de midi,

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bressuire, et devant M. RIBREAU-GRANDMAISON, juge, commis à cet effet,

1^{re} LA

MÉTAIRIE DES NOUES-GAIMOND

Située commune de Breuil-Chaussée.

Contenance : 30 hectares 54 ares 10 centiares. — Mise à prix : 43,000 fr.
Prix de ferme : 1,700 francs, impôts en sus et menus suffrages.

2^o LA

MÉTAIRIE DE MONTARDY

Située commune de Breuil-Chaussée.

Contenance : 33 hectares 97 ares 47 centiares. — Mise à prix : 48,000 fr.
Prix de ferme : 1,900 francs, impôts en sus et menus suffrages.

3^o LA

MÉTAIRIE DE LA GIBAUDIÈRE

Située commune de Breuil-Chaussée.

Contenance : 40 hectares 3 ares 78 centiares. — Mise à prix : 65,000 fr.
Prix de ferme : 2,700 francs, impôts en sus et menus suffrages.

4^o LA

Métairie de la Petite-Bosse

Située commune de Cirière.

Contenance : 43 hectares 36 ares 40 centiares. — Mise à prix : 75,000 fr.
Prix de ferme : 2,800 francs, impôts en sus et menus suffrages.

5^o LA

MÉTAIRIE DE LA POITEVINIÈRE

Située commune de Cirière.

Contenance : 34 hectares 58 ares 79 centiares. — Mise à prix : 55,000 fr.
Prix de ferme : 2,300 francs, impôts en sus et menus suffrages.

6^o LA

Métairie du Logis de la Poitevinère

Située commune de Cirière.

Contenance : 35 hectares 57 ares 99 centiares. — Mise à prix : 55,000 fr.
Prix de ferme : 2,200 francs, impôts en sus et menus suffrages.

Dépendant de la succession de M. Julien BAGOT DE BLANCHE-COUDRE, décédé au château de Blanchecoudre, commune de Breuil-Chaussée, le 15 avril 1887.

Entrée en jouissance rétroactive : 29 septembre 1887.
Paiement des prix : 29 septembre 1888.

S'adresser à M. ARDOUIN, avoué à Bressuire, pour tous renseignements. Pour visiter les lieux, s'adresser à M. ERNEST LACOLLE, garde particulier au château de Blanchecoudre.

Étude de M. LEDROIT, notaire à Neuillé.

Vente de Matériaux

ET

OBJETS MOBILIERS

Le DIMANCHE 13 NOVEMBRE 1887, en la mairie de la commune de Vivy, à 2 heures de l'après-midi, il sera, par le ministère de M. LEDROIT, notaire à Neuillé, en vertu d'une délibération du conseil municipal de la commune de Vivy, du 22 mai dernier, approuvée par M. le préfet de Maine-et-Loire, en date du 17 octobre suivant, procédé à la vente aux enchères publiques :

1^o De divers matériaux, tels que : ardoises, bois de charpente, maçonnerie, menuiserie et autres, provenant d'une construction à démolir, autrefois à usage d'école maternelle, située au bourg de la commune de Vivy.

Sur la mise à prix de : 1,364 fr. 76 ;
2^o Et de divers objets mobiliers, également à usage d'école, tels que : bancs, tables, bureaux, tableaux, cartes et autres bons objets.

Sur la mise à prix de : 134 fr. 02.
Pour tous renseignements, s'adresser audit M. LEDROIT. (784)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, n^o 5,

En très bon état, à deux étages.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (715)

A VENDRE

TRÈS JOLIE

MAISON BOURGEOISE

A proximité de la Gare d'Orléans,

Comprenant :

Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien arboré, avec pièce d'eau poissonneuse.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIRARD, expert à Saumur. (758)

A VENDRE

En bloc ou séparément

32 BEAUX NOYERS

D'une exploitation facile.

S'adresser à M. JAHAN, propriétaire aux Ulmes. (729)

A VENDRE

DEUX

Devantures de Magasin

S'adresser chez M. LARDE.

A VENDRE

Petits Chiens de fantaisie

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

La Champignonnière de Munet

Les récoltes à y faire, ainsi que tout le Matériel.

S'adresser à M. LECOINDRE, à Munet, commune de Distré.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, faits à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

ÉPICERIE PARISIENNE

M^{on} IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacler.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

BOUGIE, le paquet de 500 grammes..... 75
— première qualité..... 90
— Perle, qualité extra..... 1
— à trous..... 95
BOUGIE de l'Etoile..... 1 20

Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 10 c. en moins par paquet.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

SUCRE POUR VENDANGES

à 70 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Daillé, Saumur.

LESSIVE - IRIS

LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.